

## Activation du connecteur Inqom

⚠ **Prérequis** : Le pharmacien doit disposer d'un dossier Inqom préalablement créé par son expert-comptable.

### 1 Accédez aux paramètres comptables

- Ouvrez le menu latéral gauche dans HubPharma
- Naviguez vers Paramètres → Comptabilité → Connecteurs comptables

### 2 Dans la liste des logiciels comptables disponibles, sélectionnez **Inqom**

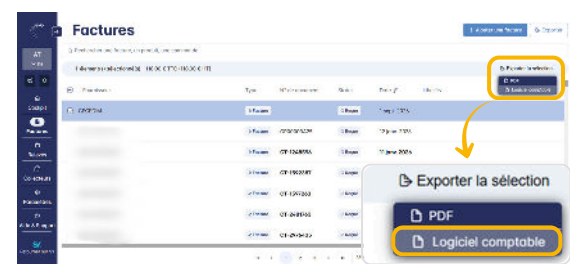
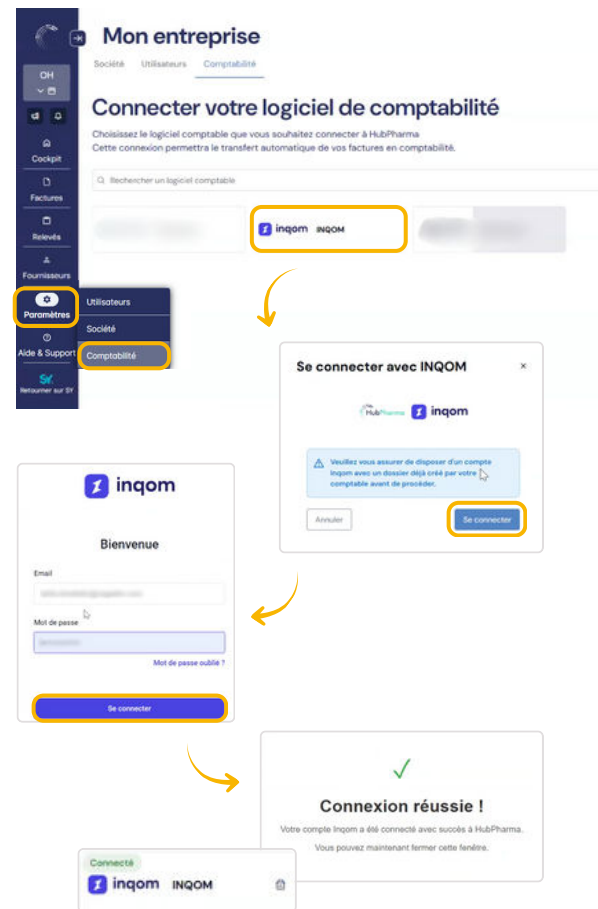
### 3 Une fenêtre s'affiche, rappelant qu'un dossier Inqom doit déjà avoir été créé par votre expert-comptable. Cliquez sur « **Se connecter** ».

### 4 Vous êtes redirigé vers le site **Inqom**. Renseignez votre **identifiant** et votre **mot de passe**, puis **validez**. Si vous ne disposez pas de ces informations, rapprochez-vous de votre expert-comptable.

### 5 Un message confirme la réussite de la connexion. Après actualisation, le statut apparaît comme **Connecté** dans HubPharma.

### 6 Vous pouvez désormais **transmettre vos factures directement à votre cabinet comptable** !

- Depuis la page Factures, sélectionnez les factures à transmettre à votre expert-comptable via le connecteur, puis cliquez sur Exporter > Logiciel comptable.
- Les factures sont automatiquement envoyées à votre expert-comptable.



**i** Une fois le connecteur activé, le pharmacien garde la main sur la transmission des factures vers le logiciel de l'expert-comptable.

### Checklist de validation de la connexion

- Dossier Inqom créé par l'expert-comptable
- Authentification réalisée par le pharmacien avec ses identifiants Inqom
- Statut « Connecté » affiché dans HubPharma
- Sélection et export d'une ou plusieurs factures par le pharmacien
- Confirmation par l'expert-comptable de la réception des factures exportées vers Inqom

Besoin d'aide ? Contactez-nous !

☎ 09 71 16 46 50

✉ [Info.HubPharma@cegedim.com](mailto:Info.HubPharma@cegedim.com)

